

# Compte Administratif 2017 Budget Primitif 2018

Note de présentation des informations financières essentielles



# **SOMMAIRE**

- Eléments de contexte local
- II. Eléments budgétaires à retenir pour 2018 en Fonctionnement
  - en Investissement
- III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement
- IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette
- V. Niveau et évolution de l'endettement
- VI. Capacité de désendettement
- VII. Niveau et évolution des taux d'imposition
- VIII. Principaux ratios financiers
- IX. Effectifs de la Collectivité



# I. Elément de contexte local

- Aux portes de la ville de Nantes, la Commune de Sautron s'étend sur un peu plus de 17 km² et compte 7 614 habitants (population DGF 2017).
- A l'instar des autres communes limitrophes de Nantes, l'évolution démographique a été très forte durant le dernier siècle (en 1968, Sautron comptait en effet 1 333 habitants).
- Selon les prévisions, et à la lumière des dernières opérations de recensement, la population sautronnaise va continuer à croître durant les prochaines années.
- Commerces, professions libérales, artisans et industries installés au sein de plusieurs zones commerciales artisanales... Sautron comptabilise presque 300 professionnels.
- La ville se caractérise enfin par le dynamisme de son tissu associatif. En effet, 68 associations proposent 104 activités et regroupent plus de 5 500 adhérents, dont plus de 3 500 Sautronnais.
- Le Budget principal de la Ville de SAUTRON ne compte aucun Budget annexe les compétences en matière d'eau et d'assainissement relèvent de l'Intercommunalité (Nantes Métropole)
- Les missions d'action sociale sont gérées par le CCAS de SAUTRON.



# II. Eléments budgétaires à retenir pour 2017 / 2018 – en Fonctionnement

#### En termes de recettes :

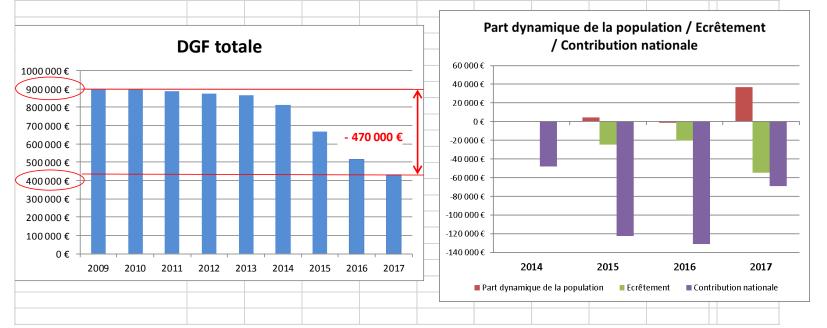
(principales recettes représentant environ 90 % des recettes réelles de fonctionnement)

- 1. Faible progression des **bases fiscales** de Taxe d'Habitation et de Taxe sur le Foncier Bâti en 2017 puis regain en 2018 (comprenant une revalorisation annuelle des bases de + 0.4% en 2017 et + 1.24% en 2018)
  - Hausse des **taux d'imposition** plus modérée en 2018 qu'en 2017 : + 2.5 % pour les trois taxes locales (Habitation, Bâti et Non Bâti) en 2017, + 1 % en 2018
- 2. Augmentation des **produits des services** (essentiellement restauration & périscolaire), liée à l'arrivée de population et à la hausse de fréquentation des services (653 923 € encaissés en 2017 / 680 000 € prévus pour 2018)
- 3. Ralentissement de la baisse des dotations de l'Etat (- 3.68 % en 2018, contre 16.63 % en 2017)
- 4. Maintien des participations de la CAF 44 au fonctionnement des structures périscolaires (420 000 €)
- 5. Reversements de Nantes Métropole : stabilité à moyen terme
  - Évolution figée de l'Attribution de Compensation (355 832 €/an)
  - Incertitude concernant l'évolution de la Dotation de Solidarité Communautaire (220 000 €)
- 6. Evolution aléatoire de la **taxe additionnelle aux droits de mutation**, malgré une tendance à la hausse depuis trois ans (405 000 € en 2016, 507 000 € en 2017 ; prévision fixée à 350 000 € en 2018)
- 7. Stabilité de la Taxe sur la consommation finale d'électricité (162 000 € en 2016, 170 000 € en 2017)



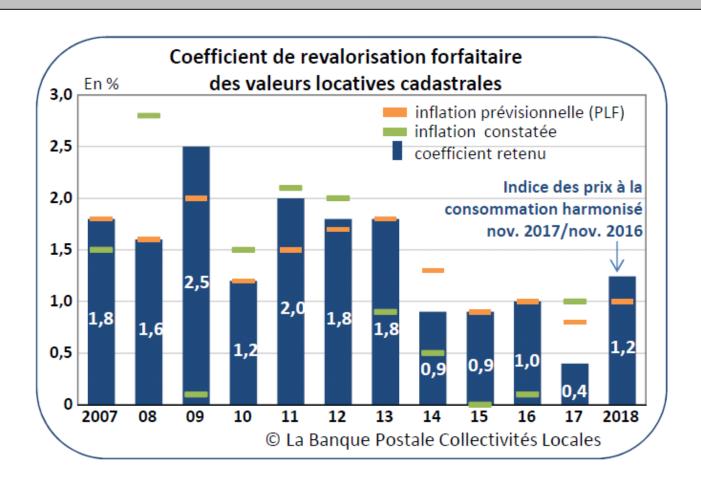
## Evolution des dotations versées par l'Etat

Focus : évolution d	le la Do	GF pou	r SAU1	ron						
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
DGF totale	898 375 €	896 183 €	888 083 €	873 783 €	864 332 €	811 588 €	669 026 €	516 860 €	430 889 €	414 911 €
Dotation de base	651 007 €	653 626 €	659 745 €	658 811 €	661 924 €	668 985 €	0€	0€	0€	0€
Dotation de superficie	5 545 €	5 570 €	5 570 €	5 570€	5 570 €	5 570 €	0€	0€	0€	0€
Complément de garantie	241 823 €	236 987 €	222 768 €	209 402 €	196 838 €	185 028 €	0€	0€	0€	0€
Dotation forfaitaire N-1 retraitée	0€	0€	0€	0€	0€	0€	811 191 €	669 026 €	516 860€	430 889 €
Part dynamique de la population	0€	0€	0€	0€	0€	0€	4 660 €	-1 305 €	37 036 €	?
Ecrêtement	0€	0€	0€	0€	0€	0€	-24 348 €	-20 071 €	-54 351 €	?
Contribution nationale	0€	0€	0€	0€	0€	-47 995 €	-122 477€	-130 790 €	-68 656€	0€





#### Revalorisation annuelle des bases fiscales par l'Etat





# II. Eléments budgétaires à retenir pour 2017 / 2018 – en Fonctionnement

## En termes de dépenses :

(principales dépenses représentant environ 90 % des dépenses réelles de fonctionnement)

- 1. Ralentissement de l'augmentation des charges de personnel (+ 3.8 % prévue en 2018).
- 2. Augmentation des **charges à caractère général**, en lien avec le développement de l'externalisation de certaines missions au sein du service espaces verts et du service propreté, notamment.
- 3. Maintien de l'enveloppe globale des subventions et participations versées aux associations et autres organismes de droit privé (511 000 € en 2018).
- 4. Légère diminution des intérêts de la dette (128 000 €) du fait du bon niveau d'autofinancement et du non recours à l'emprunt en 2018 (pour rappel, un emprunt avait été levé en 2017 pour 1 700 000 €)



### Focus sur les charges de personnel

# Frais de personnel : événements mécaniques ou subis (environ 3%)

#### Avant 2018 :

- Les évolutions réglementaires avec les réformes des cat A, B et C (PPCR) + RIFSEEP
- Augmentation de la valeur du point d'indice : +1,2% (+0,6% en 2016 et +0,6% en 2017)
- Augmentation du taux d'absentéisme
- Directives de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale : 1 directeur par structures (2 APS et 3 ACM en 2017 au lieu de 1 APS et 3 ACM en 2016)
- Le recensement (40 000€): remboursement INSEE (13000€)
- Les élections (4 tours de scrutin)

#### – Pour 2018 :

- Mise en place de la journée de carence (en 2013, 77 jours de carence sur 859 jours d'arrêt maladie soit un gain de 3 449€ Prévision 2018, 116 jours soit 9 000€ de gain).
- Indemnité exceptionnelle compensatrice de la hausse CSG (indemnité compensée en partie par la baisse du taux de charges patronales de la maladie-maternité CNRACL)
- Augmentation du taux de charges Maladie et Accidents de travail (+1,5%).
- Evolution de carrière
- Augmentation de la population (impact sur les capacités d'accueil et donc sur les différents services – restauration, animation, propreté...)



### Focus sur les charges de personnel

# Frais de personnel : événements choisis

#### Avant 2018 :

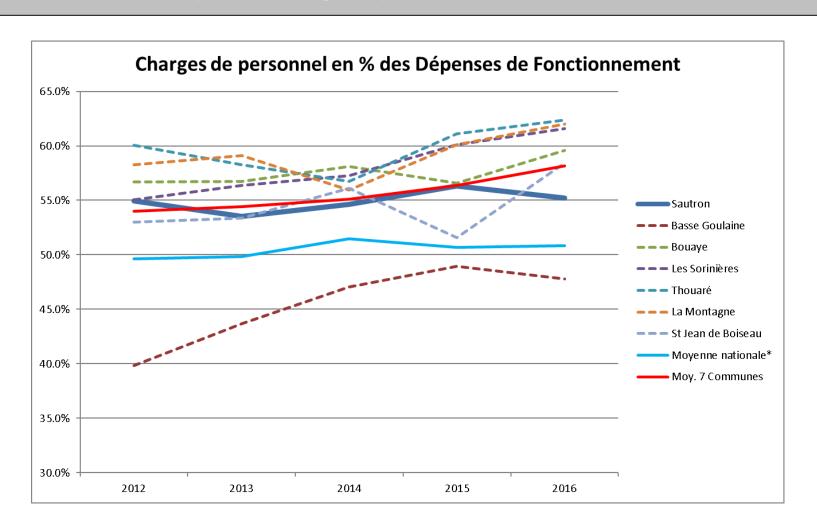
- Création de postes et maintien des renforts (animation, Restauration, Propreté, Espaces Verts),
- Nouvelle architecture du Régime indemnitaire avec réévaluation des régimes indemnitaires les plus bas.
- Externalisation des gros ménages, de certaines missions espaces verts
- Adhésion au groupement de commande des titres restaurant : gain de 2,7% en rétrocession et pas de frais de gestion.

#### Pour 2018 :

- Passage à la semaine de 4 jours Gain total de 15 200 € :
  - Gain sur l'animation et la propreté : 21 000€
  - Coût de l'augmentation des capacités d'accueil des ACM : + 5 800€
- Avancements de grade 2017 au 31 décembre 2017: 19 000€
- Externalisation de certaines missions Espaces Verts, Bâtiments et Entretien :
  - Entretien: ménage quotidien du Multi-Accueil au 1<sup>er</sup> septembre: gain de 5 000€ sur la masse salariale avec transfert sur le 011 + gain sur les produits, les machines et la gestion RH des agents.
- Remplacement d'agents mutés ou retraités par des agents plus jeunes et/ou moins gradés ou par des CDD (responsable Etat-Civil, Assistant RH, Assistant administratif Secrétariat Général + CCAS)



## Evolution comparée des charges de personnel avec des Communes de même strate





# II. Eléments budgétaires à retenir pour 2018 – en Investissement

# Principales dépenses d'Investissement (RAR 2017 + BP 2018) :

- 1. Poursuite des travaux d'extension du restaurant scolaire et de l'école de la Rivière (1 016 000 €)
- 2. Poursuite des travaux de réalisation d'une Aire de Loisirs au Complexe sportif (383 000 €)
- 3. Etudes de Maître d'œuvre pour les travaux de réaménagement de l'école de la Forêt (100 000 €)
- 4. Engagement des travaux de curage de l'étang de la Bretonnière (150 000 €)
- 5. Etudes et travaux de réaménagement de la Cuisine centrale (70 000 €)
- 6. Etudes et préconisations de travaux concernant la couverture de la salle DELTA (150 000 €)
- 7. Travaux dans les cimetières (103 000 €)

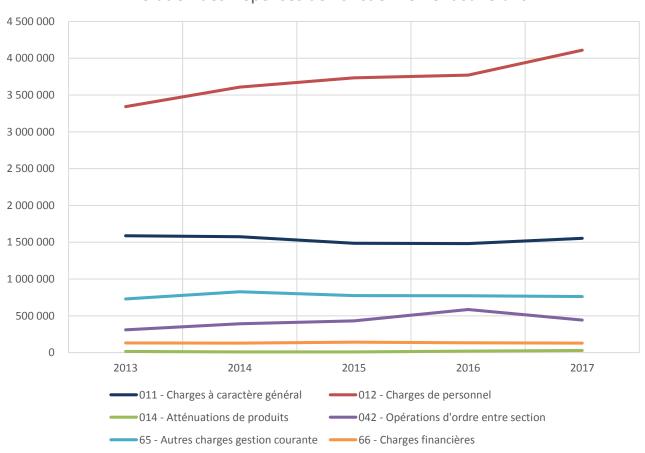
# Principales recettes d'Investissement (RAR 2017 + BP 2018) :

- 1. Autofinancement sur fonds propres (3 071 000 €)
- 2. Fonds de compensation de la TVA (200 000 €)
- 3. Subventions (160 000 €)



# III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement

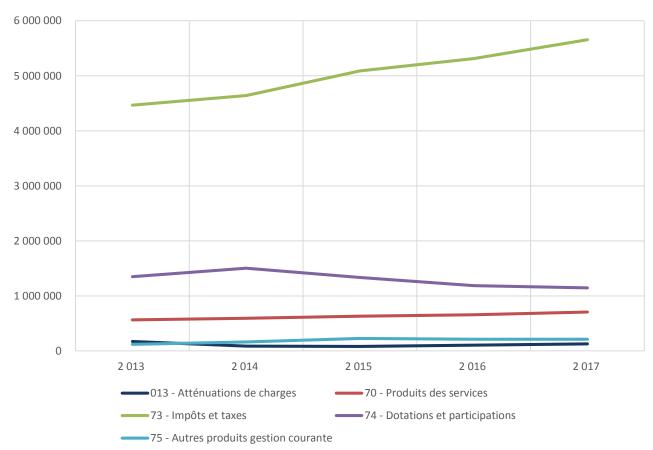
## Evolution des Dépenses de Fonctionnement sur 5 ans





# III. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement

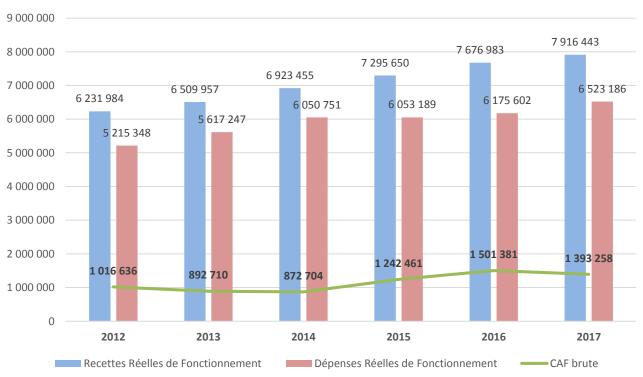
#### Evolution des Recettes de Fonctionnement sur 5 ans





# IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette

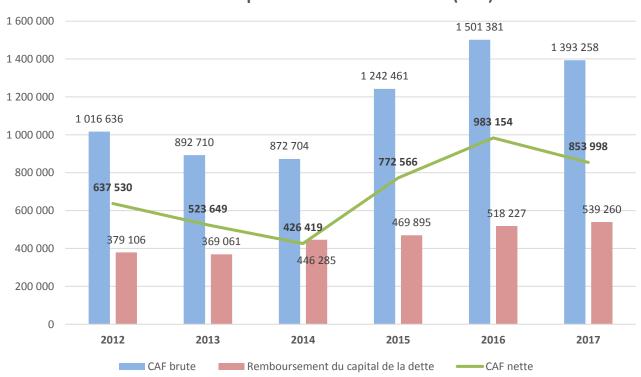
## Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF) brute





# IV. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette

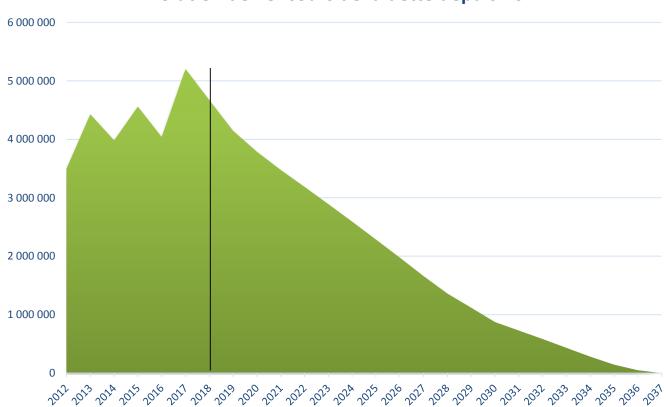
## Evolution de la Capacité d'Autofinancement (CAF) nette





# V. Niveau et évolution de l'endettement

# **Evolution de l'encours de la dette depuis 2012**

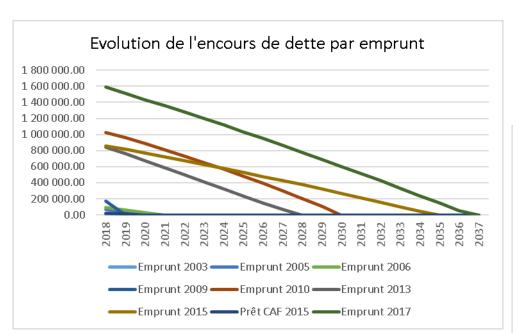




#### Etat de la dette

L'encours de dette s'élève à 5 201 976 € au 31/12/2017

Le ratio encours de dette sur CAF (Capacité d'Autofinancement Brute) s'établit à **3.93 ans** au 31/12/2017 contre **5 ans en moyenne nationale**.

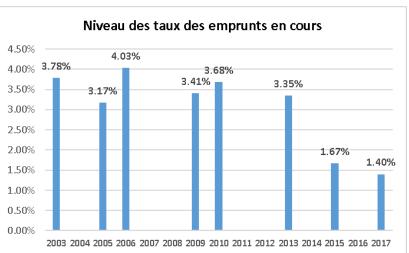


#### Structure des emprunts en cours :

2 emprunts sont arrivés à terme en 2017 9 emprunts restants au 1/1/18, à **taux fixe** 

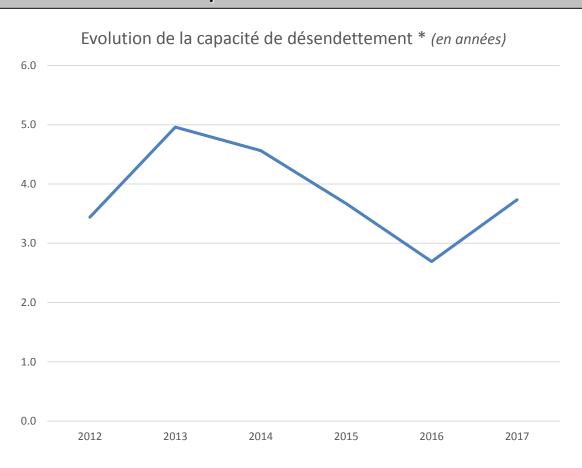
#### Liste des prêteurs :

Caisse d'Epargne : 2 Crédit Agricole : 2 Crédit Mutuel : 2 Dexia Crédit Local : 1 Banque Postale : 1 CAF (prêt taux 0) : 1





# VI. Capacité de désendettement



<sup>\*</sup> Capacité de désendettement = encours de dette / CAF brute



### Endettement par habitant

#### Endettement maîtrisé de la Commune

L'encours de la dette par habitant a progressé en 2017, passant de 565 € /hab., au 31/12/2016, à 689 €/hab. au 31/12/2017, en lien avec les travaux de rénovation et d'extension du groupe scolaire de la Rivière, financés par le recours à l'emprunt à hauteur d' 1 700 000 €.

L'encours par habitant reste inférieur à la moyenne nationale de la strate (842 € / hab. en 2016 pour les communes de même strate de population).

# Orientation pour 2018 :

• Pour l'exercice 2018, la Commune ne devrait pas recourir à l'emprunt pour financer ses investissements, grâce à une bonne Capacité d'Autofinancement, et un volume d'Investissement contenu. Dans cette hypothèse, l'encours de la dette repasserait en dessous de 600 € / habitant fin 2018, et la Commune se désendetterait de 531 600 €, avant d'envisager un nouvel emprunt en 2019 pour financer les travaux de réaménagement de l'école de la Forêt.



# VII. Niveau et évolution des taux d'imposition

Rappel de l'évolution des bases et des taux entre 2016 et 2017 :

• <u>Bases</u>: - Taxe Habitation : + 3.35 % (contre + 1.25 % entre 2015 et 2016)

- **Taxe Foncier Bâti** : **+ 1.38 %** (contre + 2.66 % entre 2015 et 2016)

- Taxe Foncier Non Bâti : - 0.56 % (contre – 2.39 % entre 2015 et 2016)

comprenant une revalorisation annuelle des bases par l'Etat fixée à + 0.4 % pour 2017 (+ 1.24 % pour 2018)

Taux : les taux des trois taxes ont augmenté en 2017 de + 2.5 %

## Orientation pour 2018 :

• Bases: - TH : + 4.05 % (bases réelles 2017 / bases notifiées 2018)

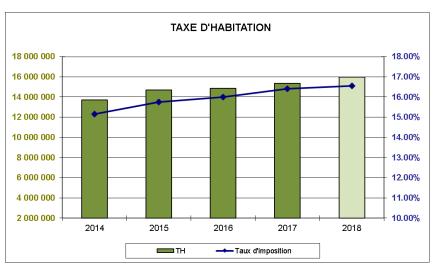
· TFB : + 3.57 % (bases réelles 2017 / bases notifiées 2018)

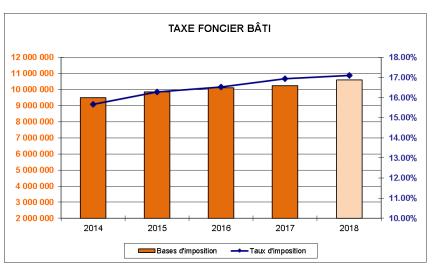
- TFNB: - 0.28 % (bases réelles 2017 / bases notifiées 2018)

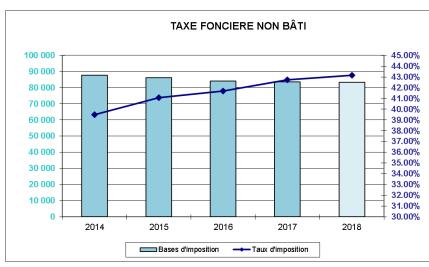
<u>Taux</u>: hausse contenue de la pression fiscale, avec des taux qui évolueront de + 1 % en 2018.



## Evolution des bases et des taux d'imposition









# VIII. Principaux ratios financiers

Ratio	CA 2017	BP 2018	Moyennes nationales
Dépenses réelles de Fonctionnement / population	911 €	914 €	868€
Produit des impositions directes / population	593 €	591 €	453 €
Recettes réelles de fonctionnement / population	1 094 €	1 032 €	1 035 €
Dépenses d'équipement brut / population	181 €	380 €	235€
Encours de dette (au 01/01/N) / population	559€	683€	786 €
DGF / population	59€	66 €	173€



# IX. Effectifs de la Commune

# 103 emplois à temps complet et non complets

Filière administrative

23 agents

Filière technique

45 agents

Filière sociale, petite enfance et animation

29 agents

Filière culturelle

3 agents

Filière police municipale

3 agents